



A l'attention de Monsieur A.Deslandes
Maire de Lille
place Augustin Laurent
CS 30667 59033 Lille Cedex

le 26 mars 2025

Objet : Application de la libre administration en matière d'indemnisation des agents en arrêt maladie

Monsieur le Maire,

Notre organisation syndicale souhaite attirer votre attention sur la récente réforme qui impose une baisse de 10 % des indemnités journalières des agents territoriaux en arrêt maladie. Cette mesure, prise sous couvert d'une supposée égalité entre le secteur public et le secteur privé, est profondément injuste et méconnaît les réalités du monde du travail.

Dans le secteur privé, de nombreux accords de branche et d'entreprise permettent une indemnisation à 100 % pendant les arrêts maladie. Selon les chiffres avancés par les organisations syndicales, environ 70 % des salariés du privé bénéficieraient d'un maintien de salaire intégral. Plutôt que d'aligner les agent·e·s territoriaux sur les situations les plus précaires, il serait légitime d'assurer une véritable égalité sociale en leur garantissant la même protection.

Le principe de libre administration des collectivités territoriales vous confère la possibilité de prendre une décision en faveur de vos agent·e·s. Aussi, nous vous demandons solennellement d'user de votre pouvoir discrétionnaire pour maintenir une indemnisation à 100 % pour les agent·e·s en congé maladie.

En choisissant cette voie, vous enverriez, à l'instar des villes de Ivry, Bobigny ou encore Calais, un signal fort en faveur du respect et de la reconnaissance du travail accompli par les territoriaux, qui assurent au quotidien le bon fonctionnement des services publics locaux. Cette démarche permettrait non seulement de préserver le pouvoir d'achat des territoriaux, mais aussi de garantir une reconnaissance équitable de leur engagement au service du public.

Nous restons à votre disposition pour échanger sur ce sujet et attendons votre position avec la plus grande attention.

Dans l'attente d'un retour favorable, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations syndicales.

Pour le syndicat CGT des personnels actifs et retraités de la Ville de Lille – Hellemmes – Lomme

Isabelle Mulquin
secrétaire générale